

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE GLIERES-VAL-DE-BORNE n° Del. 2025-044

L'an deux mille vingt cinq
Le quatre novembre
A vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la commune Glières-Val-de-Borne, **convocué le 28 octobre 2025** par le Maire de la commune de Glières-Val-de-Borne, Christophe FOURNIER, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'animation à Entremont 74130 GLIERES-VAL-DE-BORNE, sous la présidence de **M. Christophe FOURNIER, Maire**.

Présents : M. Christophe FOURNIER, M. Christian SERVAGE, Mme Sheila MICHEL, M. Gilbert COLLINI, Mme Thérèse RAPHET, M. Éric BERTELOOT, Mme Estelle GAILLARD, M. Jean-Yves PERILLAT, M. Tanguy JON, M. Michaël JOLIVET-BALON, M. Francis MARCHAL, M. Jean-Luc ARCADE, Mme Aurélie ROCHE, M. Mickaël MAISTRE.

Absents Excusés : Mme Corinne PASSERAT (pouvoir à M. Christophe FOURNIER), Mme Odile VIX (pouvoir à M. Jean-Luc ARCADE), M. Jean-Jacques SIGNOUX, M. Jean-Pierre BETEND, M. Lucas THABUIS, Mme Angélique LENOBLE, M. Johan CHEVRIER.

Absents : M. Laurent VALLIER.

Objet de la délibération : Budget supplémentaire 2025.

Mme Sheila MICHEL expose,

Il est proposé au conseil municipal, après en avoir délibéré, d'étudier le budget supplémentaire 2025 suivant :

- + 280 000,00 € en recettes d'investissement afin de faire apparaître les restes à réaliser qui sont présents dans la maquette du budget primitif mais pas dans la délibération récapitulative n°2025-019 du conseil municipal du 03 avril 2025.
- + 280 000,00 € en dépenses d'investissement au compte 21538 pour le projet Cœur de village.
- **D'ouvrir** 6 236,00€ en dépense et en recette d'investissement au chapitre 041 afin de régulariser les frais d'études par opération d'ordre budgétaire.

Il est demandé au conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **D'APPROUVER** le budget supplémentaire 2025 équilibré en dépenses et recettes.
- En dépenses d'investissement à 286 236,00 €
- En recettes d'investissement à 286 236,00 €

Délibération votée à 2 contre (MM. Francis MARCHAL et Mickaël MAISTRE), 3 abstentions (Mmes Aurélie ROCHE et Odile VIX, M. Jean-Luc ARCADE) et 11 pour.

Le Maire,
Christophe FOURNIER.



La secrétaire de séance,
Sheila MICHEL.